

Pour que prenne la greffe...

Enjeux et potentialités de coproduction de la ville dans les espaces verts de la régénération urbaine

Réflexions à partir d'un processus en cours : le projet de parc L28 à Molenbeek-Saint-Jean

For The Graft To Take... Issues and Potentials of City Co-production in the Green Spaces of Urban Regeneration

Thoughts on the basis of a process in progress: the Park L28 Project in Molenbeek-Saint-Jean

J. Deneff¹

A travers le récit du projet d'aménagement d'un parc dans un quartier bruxellois en régénération, nous tentons de contribuer à la réflexion sur la coproduction de la ville par le projet. Dans la première partie de l'article, les caractéristiques urbanistiques et morphologiques de l'espace en projet nous éclairent sur ses enjeux d'aménagement et de gestion. La complexité du jeu d'acteurs et les imbrications de leurs territoires et projets, nous amène ensuite à nous intéresser aux interstices spatiaux et temporels du processus décrit. Dans la deuxième partie de notre article nous reprenons les enjeux, objectifs et modalités de la coproduction du projet en focalisant sur les conditions d'une médiation culturelle du projet.

Through an account of the development project for a park in a district of Brussels under regeneration, we are endeavouring to contribute by the project to the deliberation on the co-production of the city. In the first part of the article, the town-planning and morphological characteristics of the projected space shed light on its development and on managerial issues. The complexity of the set of players, and the overlapping of their territories and projects, then lead us to concern ourselves with the space and time intervals of the process described. In the second part of our article, we include the issues, objectives and methods of the project's co-production by focusing on the conditions for a cultural mediation of the project.

Mots-clés : espaces verts, rénovation urbaine, coproduction, médiation, temporalités

Key words: green spaces, urban renovation, co-production, mediation, monetary value over time

¹ Julie Deneff est architecte - urbaniste et doctorante CPDT. Le sujet de sa thèse est : « La co-production des espaces verts dans la régénération urbaine ».

L'appropriation est un enjeu essentiel de tout espace collectif. Celle-ci passe par la construction de sens commun pour tous les acteurs, qu'ils soient aménageurs, gestionnaires ou usagers. La coproduction du projet, au sens de l'intégration de l'ensemble des acteurs dans la transformation de l'espace, nous apparaît comme une des conditions de cette construction de sens commun. La coproduction est souvent proposée comme niveau optimal de participation autant dans les réflexions liées à la démocratie locale que dans la définition de méthodes et d'outils de développement local et d'aménagements du territoire (HAROU, 2003 ; URBINA, 2008). Afin de revenir à une approche moins opérationnelle et institutionnelle du projet, nous utilisons ici davantage le concept de coproduction comme une caractéristique intrinsèque de la production de la ville et des territoires, à savoir comme un processus organique qui résulte d'une combinaison des relations et jeux d'acteurs dans un contexte spatial et socioculturel déterminé (CONAN, 1994 ; DECLÈVE, 2002). Sur base de cette acceptation, nous entendons explorer les pistes pour faire du processus de projet une dynamique collective qui intègre sur la durée les dimensions de l'habiter, à savoir les usages, pratiques et représentations locales et quotidiennes aux composantes politiques, techniques, sociales et culturelles du projet. Les projets d'aménagement et de gestion des espaces verts urbains dans le contexte de régénération urbaine nous offrent un champ exploratoire idéal : ils nous permettent d'observer comment les multiples aspirations et besoins d'espace et de nature s'expriment, se confrontent et se négocient dans la construction collective du projet et la transformation de l'espace.

Récit d'une expérience² en cours

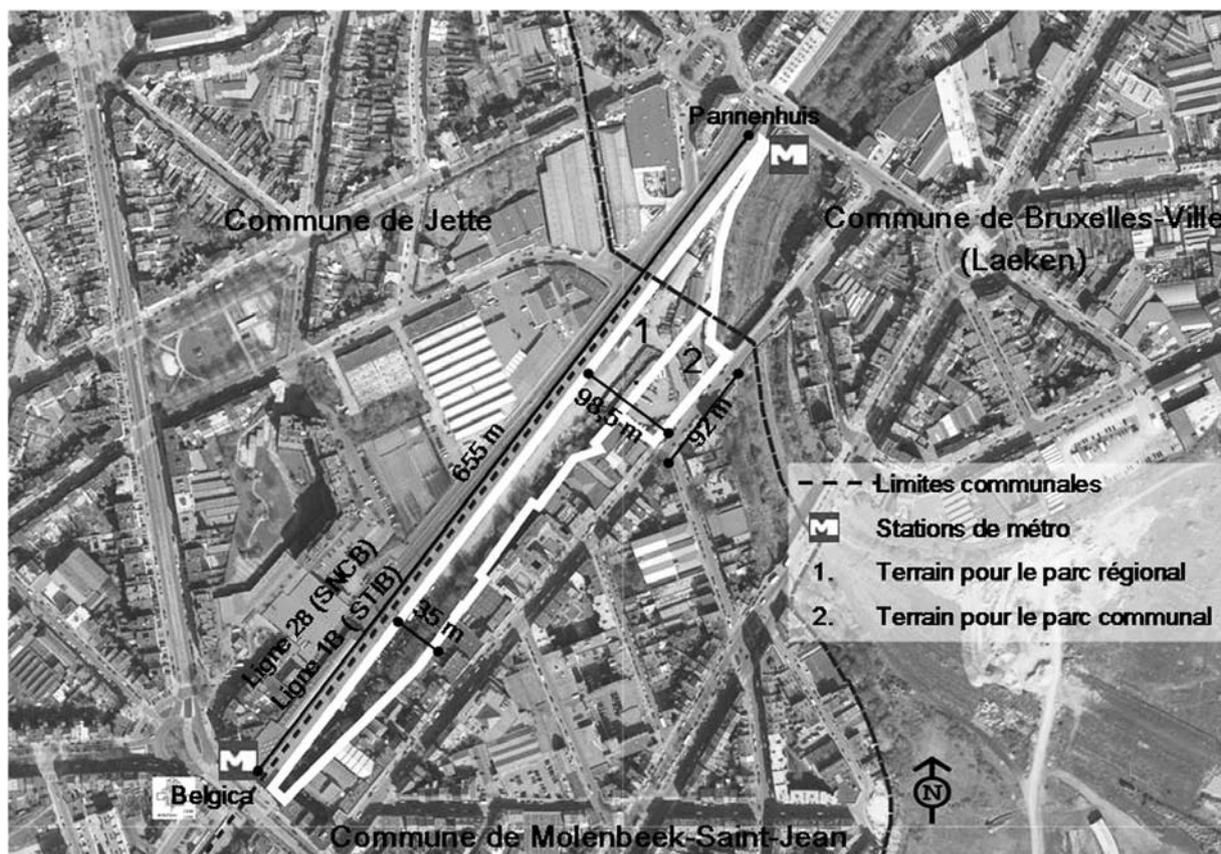
Le processus qui fait l'objet de ce récit se déroule dans un quartier de la première couronne bruxelloise, aux confins de la commune de Molenbeek-St-Jean. Ce quartier est caractérisé par un tissu mixte très dense d'entreprises urbaines, de commerces et de logements. Le bâti comme les espaces publics sont fortement dégradés et la population fragilisée socialement. Depuis 2006 le quartier fait l'objet du contrat de quartier appelé Escaut-Meuse³.

Le terrain destiné au futur parc L28, du nom de la ligne de chemin de fer qui le longe, est une friche ferroviaire sur lequel le projet se développe en deux parties : un premier terrain de 2,5 hectares est destiné à devenir un parc régional. Un deuxième espace, lui aussi de près de 2 hectares doit être aménagé par la commune dans le cadre du contrat de quartier (voir carte ci-jointe).

Région et commune, chacune pour sa partie, se sont donné comme objectif d'organiser la participation des habitants dans le cadre de ce projet. Les modalités proposées varient : au niveau communal, le dispositif « Contrat de quartier » prévoit déjà certaines instances de participation comme les CLDI (commissions locales de développement intégrées) ou les assemblées générales. Dans ce cas-ci, la cellule de projet en charge des contrats de quartier à Molenbeek a en outre décidé d'animer durant la phase d'avant-projet une série d'ateliers participatifs avec le paysagiste, auteur de projet du parc. Ceux-ci ont eu lieu durant l'été 2007. Pour le parc régional, un programme d'animation de la participation

2 Ce récit s'appuie sur le travail réalisé dans le cadre d'une mission confiée par Bruxelles-Environnement (BGE) à l'équipe de recherche Habitat & Développement (URBA-UCL) à laquelle nous sommes rattachée comme doctorante. Cette mission consistait à proposer et animer le dispositif de participation (information, concertation, coproduction) dans le cadre du projet de parc L28 en vue de favoriser son appropriation sociale. A ce stade, nous n'avons pu que concevoir la méthodologie et proposer un programme dont la mise en œuvre semble compromise par les aléas des procédures institutionnelles.

3 Les contrats de quartier sont des dispositifs de rénovation urbaine mis en œuvre en partenariat par la Région de Bruxelles-Capitale et les communes dans les quartiers les plus dégradés. Ils prévoient de réaliser dans un délai de quatre ans, prolongeable deux ans, des opérations de création et de rénovation de logements et d'équipements, des projets de cohésion sociale ainsi que des opérations d'aménagement et de rénovation d'espaces publics.



Carte de localisation des terrains prévus pour le parc L28 – Cartographie H&D-2008

Un espace ouvert : espace d'opportunités à la croisée des enjeux locaux et métropolitains.

est proposé par Bruxelles-Environnement (IBGE)⁴, gestionnaire du futur parc régional. Ce programme est intégré dans le cahier des charges pour la mission d'auteur de projet. Cependant, à l'heure actuelle, des retards institutionnels rendent incertaine la réalisation de la partie régionale et la mise en œuvre de la démarche participative associée.

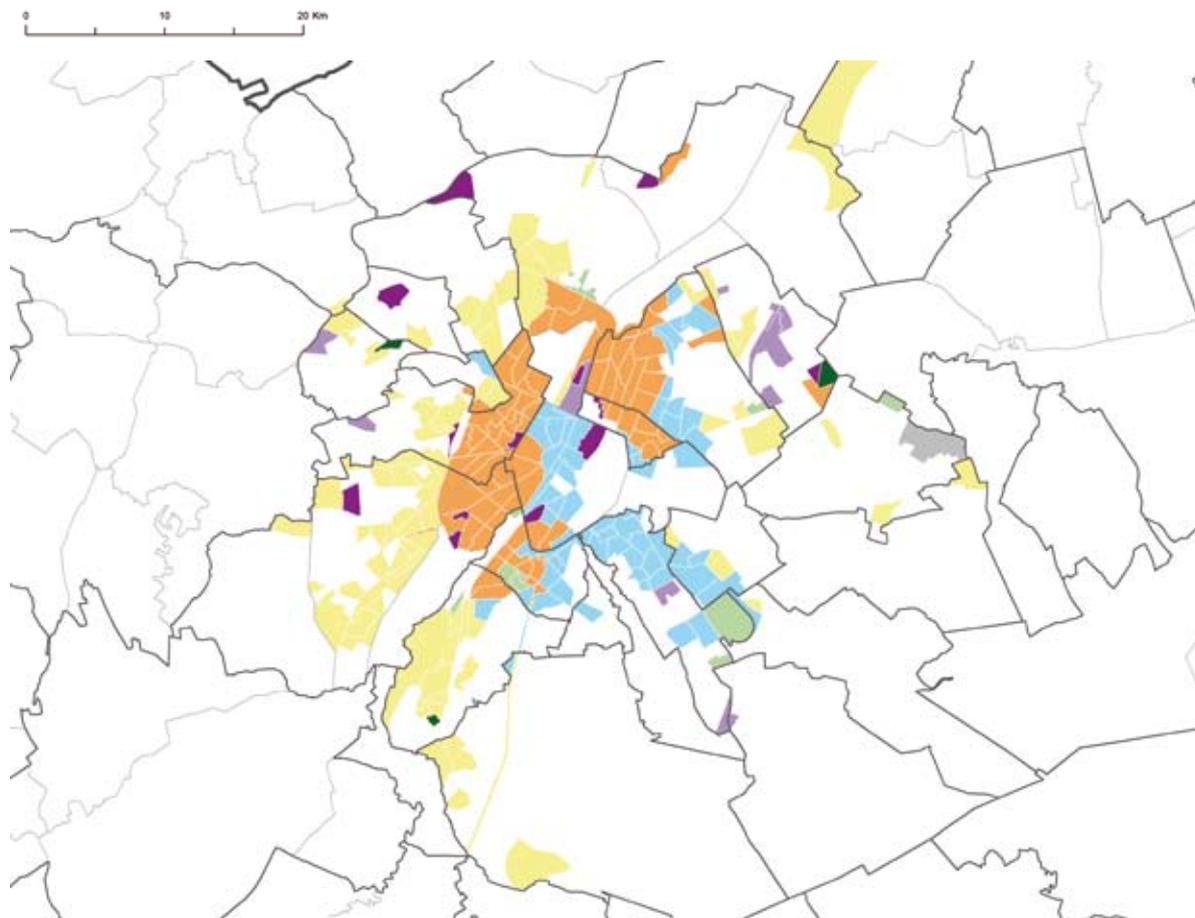
Le contexte socio-économique et urbanistique dans lequel se situe l'espace en projet ainsi que ses caractéristiques morphologiques nous permettent d'énoncer ici les enjeux d'aménagement et de gestion. Nous verrons plus loin comment ces enjeux sont traduits dans les projets et actions de développement des acteurs concernés par le projet.

⁴ Ce projet ferait partie des « Parcs à vocation sociale » dans lesquels la cellule d'accompagnement social de projet de la division des espaces verts de Bruxelles-Environnement (IBGE) développe depuis plusieurs années une méthodologie de conception et de gestion participative des espaces verts. Citons comme autres exemple déjà réalisés les parcs de la Rosée à Anderlecht, Bonnevie à Molenbeek-Saint-Jean ou encore le Skate-park à Bruxelles-Chapelle.

Typologie

Légende de la typologie des quartiers Legende voor de typologie van de buurten

- non pris en compte/niet in acht genomen
- en difficulté/in moeilijkheden
- en légère difficulté/in lichte moeilijkheden
- immigré en grande difficulté/migrantenbuurt in zware moeilijkheden
- en gentrification/in gentrificatie
- social en grande difficulté/sociale buurt in grote moeilijkheden
- belge en grande difficulté/belgische buurt in grote moeilijkheden
- social en difficulté/sociale buurt in moeilijkheden
- campus universitaire/universitaire campus



Carte de la typologie des quartiers bruxellois en difficulté. Dans cette typologie des quartiers bruxellois en difficulté, les quartiers entourant le parc L28 sont repérés comme « immigré en très grande difficulté » en ce qui concerne les communes de Molenbeek-St-Jean et Laeken, et en « légère difficulté » pour cette partie de la commune de Jette.

Sources : Ch. Kesteloot (ISEG - KULeuven), Ch. Vandermotten (IGEAT - ULB) et B. Ippersiel (ICEDD) (2007), « Dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges », *Politique des grandes villes*, p. 53.

A l'échelle locale, cet espace délaissé se présente dans un contexte aussi dense et fragilisé comme une opportunité d'amélioration du cadre de vie en réponse aux besoins d'équipements et d'espace de récréation et de nature des populations environnantes. Pour appuyer cette fonction récréative de l'espace vert et compléter sa fonction sociale, le projet peut compter sur les occupations actuelles de l'espace, à savoir un développement spontané de la nature sur le talus ainsi qu'une série de jardins loués de longue date aux habitants du quartier par la SNCB jusqu'alors propriétaire du terrain. Ces occupations, caractéristiques des bords de chemin de fer et délaissés urbains se prolongent d'ailleurs au-delà de l'espace du projet, notamment sur le site voisin de Tour & Taxis.

La qualité paysagère apportée par le projet devrait aussi améliorer cet environnement très minéral et dégradé et valoriser l'image du quartier. Cette fonction paysagère s'appuie elle aussi sur le développement et la valorisation du caractère végétal de l'espace. Se pose ici d'un point de vue culturel et symbolique la place de la nature dans la ville.

A une échelle plus globale, qui intègre le local et le régional, l'aménagement du parc L28 doit pouvoir s'inscrire dans des continuités fonctionnelles et écologiques existantes ou à venir. L'espace semble en effet propice à s'intégrer dans le développement de réseaux de mobilité douce : sa localisation à proximité des infrastructures et réseaux de transport en commun et son développement longitudinal en bordure de voies le connecte à une série d'autres cheminements possibles. Ces continuités suivent d'une part la ligne 28 et d'autre part peuvent rejoindre les développements immobiliers prévus sur le site de Tour & Taxi et notamment la création d'un grand espace vert d'intérêt régional⁵. Les continuités en termes de mobilité sont complétées par des continuités vertes dont la valeur écologique et paysagère s'appuie comme nous l'avons dit sur les potentialités existantes du site et de ses alentours.

Finalement, l'aménagement de l'espace pour le parc L28 pose d'un point de vue fonctionnel la question de la diversité des usages et génère un enjeu de multifonctionnalité de l'espace. Le projet devra proposer un équilibre entre les fonctions qu'offre l'aménagement : des usages stationnaires (aires de jeux, de repos, jardins et espace plantés) devront s'accommoder de cheminements de différents types (promenade mais aussi cyclistes, PMR). Des usages individuels privés voisineront des occupations collectives et publiques et rempliront des fonctions sociales diverses. Les fonctions récréatives et de mobilité devront aussi permettre le développement de la nature dans certaines parties du projet en réponse à la fonction écologique de l'espace. L'ensemble remplira enfin une fonction paysagère et urbanistique garante de l'intégration de l'espace dans son contexte urbain et social. Le schéma ci-joint localise sur l'espace du parc L28 ces enjeux de multifonctionnalité du projet dans l'aménagement. Il s'agit surtout d'un travail sur la définition de liaisons entre le parc et ses abords et de limites entre différentes occupation de l'espace lui-même. Ce travail sur les limites, nécessaire à la cohabitation des différents usages de l'espace permettra aussi de clarifier les modes de gestion et la coordination entre les acteurs gestionnaires et usagers de l'espace.



Le site de Tour & Taxis. Le terrain prévu pour le parc L28 aboutit sur le site de Tour & Taxis. Photo H&D

⁵ Le site de Tour & Taxi est une friche ferroviaire 24ha adjacente au terrain prévu pour le parc L28. Devenu propriété privée, le site est néanmoins inscrit comme Zone Levier au Plan Régional de Développement de la RBC et Zone d'Intérêt Régional (ZIR) au Plan Régional d'Affectation du Sol. Les orientations stratégiques du développement du site ont été définies dans un schéma directeur, dispositif de planification « négociée » prévu au PRD pour la mise en œuvre des ZIR. Une partie du site fait actuellement l'objet d'une demande de permis d'urbanisme introduite par le promoteur, propriétaire du terrain. Ce projet devrait respecter les orientations définies dans le schéma directeur.

Les enjeux d'aménagement du parc L28

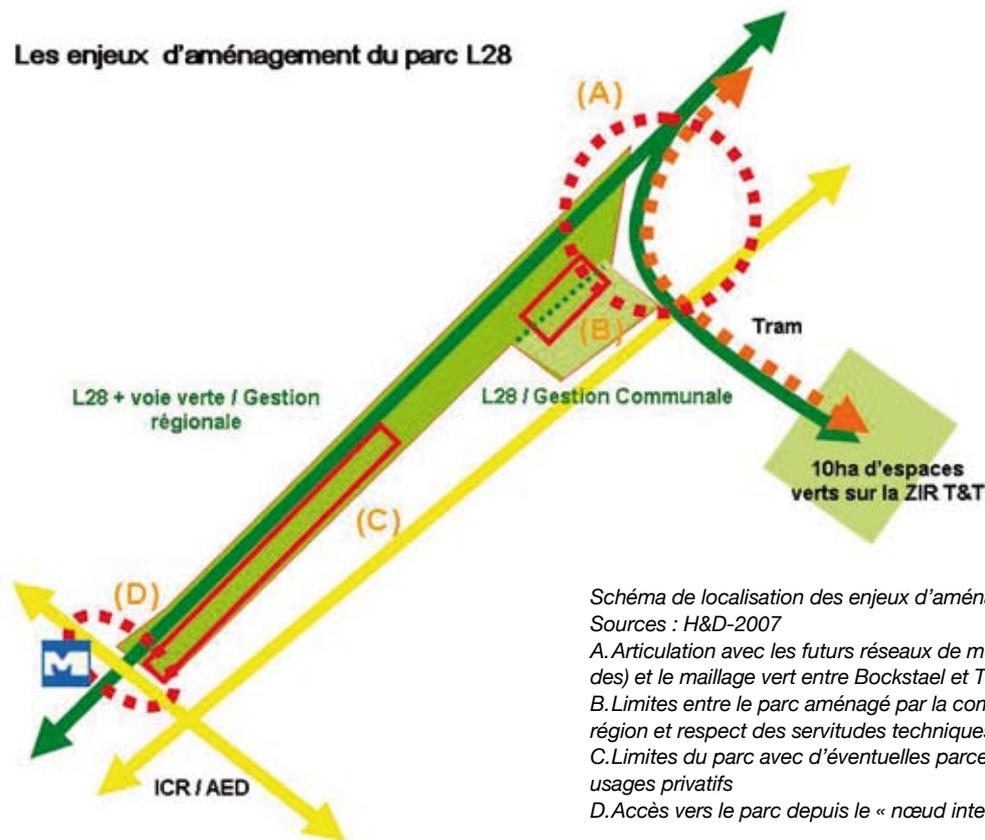


Schéma de localisation des enjeux d'aménagement du Parc L28 – Sources : H&D-2007

- A. Articulation avec les futurs réseaux de mobilité (tram et promenades) et le maillage vert entre Bockstael et T&T
- B. Limites entre le parc aménagé par la commune et celui de la région et respect des servitudes techniques liées au chemin de fer
- C. Limites du parc avec d'éventuelles parcelles réservées à des usages privés
- D. Accès vers le parc depuis le « nœud intermodal » Belgica

Acteurs, projets et territoires : répartition des rôles

Le contexte urbanistique et morphologique situe le parc L28 à la croisée d'enjeux de développement local et d'intérêts métropolitains. Dans le projet, chaque acteur joue son rôle en fonction des objets et échelles de territoires ainsi que des outils et méthodes qui lui sont propres. La carte des dynamiques sociales et projets institutionnels ci-jointe représente les projets et territoires d'action existants dans une aire de proximité définie sur base des distances de 5 minutes et 10 minutes à pied autour du futur parc. Y sont également repérés les acteurs locaux répartis en trois catégories d'intervention potentielle dans la dynamique de coproduction du projet : les utilisateurs, les opérateurs/animateurs et les acteurs relais, nous y reviendrons à propos des rôles des acteurs dans le projet.



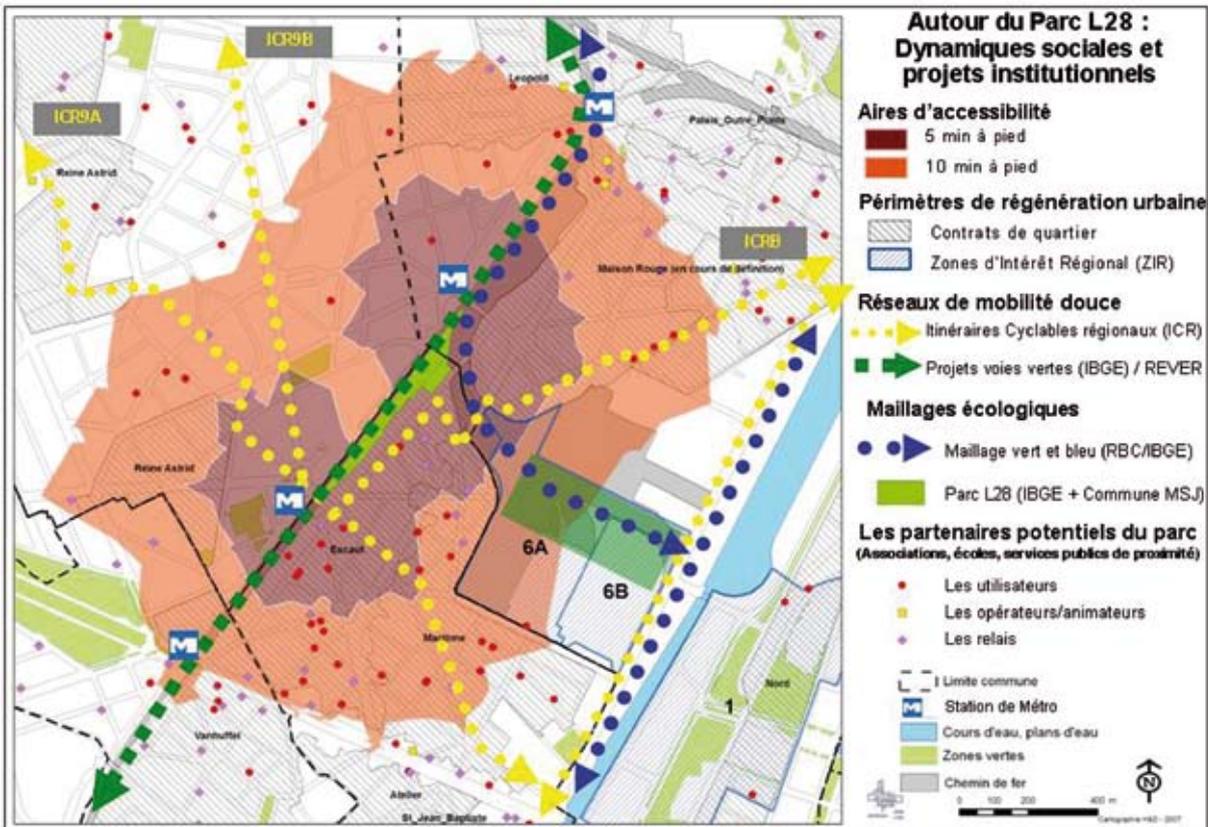
La station de métro Bockstael. Photo H&D



Le terrain du parc L28 se situe en contre-bas de la station de métro et des boulevard du Jubilé. Il s'étend entre les lignes de métro et chemin de fer et l'arrière des bâtiments de la rue Jean Dubrucq. Photo H&D

Parmi les projets des acteurs institutionnels on identifie d'une part les programmes de rénovation urbaine : les contrats de quartier à l'échelle communale ou Zone d'Intérêt Régional (ZIR) à l'échelle métropolitaine. Le parc L28 est une des opérations du contrat de quartier Escaut Meuse mais il concerne également les autres périmètres de projet vu les besoins similaires d'espace et de nature révélés sur les autres aires de projet. Cette convergence des préoccupations renforce d'ailleurs le réseau d'acteurs impliqué dans les réflexions.

Les enjeux de liens fonctionnels et écologiques énoncés ci-dessus sont également repris dans un deuxième type de projets institutionnels : les projets de maillages et réseaux écologiques et de mobilité douce. Les ICR et le projet voies vertes de l'IBGE dessinent ce réseau de mobilité douce (quotidienne et récréative) à l'échelle régionale. Le projet voies vertes s'inscrit par ailleurs à



Cartographie des dynamiques sociales et périmètres des projets institutionnels autour du site de projet - Cartographie H&D 2007

l'échelle européenne en s'intégrant au projet REVER. Des maillages vert et bleu, inscrits au Plan Régional de Développement de la RBC (PRD) et mis en œuvre par Bruxelles Environnement (IBGE) ajoutent une dimension écologique aux enjeux de la mobilité.

Les acteurs se répartissent entre l'offre de services pour le futur parc - son financement, son aménagement (programmation, conception, réalisation) et sa gestion (entretien, surveillance, animation) - et la demande, exprimée par les fonctions potentielles du parc identifiées ci-dessus. Ce sont principalement des opérateurs publics qui assument les missions de montage financier et technique ainsi que la gestion du futur parc ; ce, avec délégation auprès d'experts privés ou associatifs pour certains aspects comme la conception du parc ou l'animation du processus de participation. Dans ce cas-ci, deux scénarios se définissent : la partie communale du parc est réalisée et financée dans le cadre des contrats de quartiers. Elle est aménagée et sera gérée par la commune. Pour la partie Régionale du parc, c'est le fédéral qui finance, conçoit et aménage le parc. La gestion dans le cadre des accords Beliris (accords de financement spécifiques à la RBC), sera prise en charge par Bruxelles Environnement (IBGE).

Le milieu associatif, actif dans les champs de l'animation socio-culturel, de l'insertion socio-professionnelle, de l'économie sociale, etc., pourrait contribuer également à l'aménagement, la gestion ou l'animation du futur parc, notamment à travers une coordination rapprochée avec certains services administratifs en charge de la prévention, de l'insertion et de la coordination sociale. Pour ces acteurs, le parc constituerait un objet prétexte à un projet répondant à leur mission sociale, éducative ou environnementale. Ces structures accueillant un public qui sera également usagers du parc à titre individuel sont aussi identifiées comme acteurs relais vers le public utilisateur du parc.

Des acteurs comme les écoles, associations de jeunes, comités de quartiers, associations de potagers et jardins collectifs sont identifiés principalement comme utilisateurs avec une demande en espace et en équipements pour le développement de leurs activités. En tant que futur usagers, ils peuvent contribuer à la conception du parc et potentiellement à sa gestion, soit en participant aux débats proposés par les acteurs publics dans le cadre des projets institutionnels ou en développant des actions et contre-propositions spécifiques. Nous y reviendrons.

Les comités de quartiers entourant le site de T&T notamment sont très réactifs aux projets de développement de leurs quartiers⁶ : ils prennent place dans les espaces de débats proposés par les dispositifs institutionnels énoncés ci-dessus, à travers par exemple la réalisation de diagnostics habitants, la rédaction de manifestes dans le cadre des contrats de quartier ou du schéma directeur de T&T, ou encore par des occupations temporaires et animations dans les quartiers et sur le site de T&T. Ces acteurs constituent aussi une force de proposition et d'action et leurs initiatives, même si elles ne portent pas spécifiquement sur le projet de parc L28 constituent une trame de fond, une expérience de mobilisation de longue date qui pourrait enrichir la réflexion sur le parc L28.

En ce qui concerne spécifiquement le parc L28, le projet s'est présenté à un groupe d'habitants, actifs au sein du comité de quartier Maritime, comme une opportunité de s'inscrire dans le programme Bruxelles Villes-Région en Santé de l'OMS⁷. Ce programme soutient des projets d'habitants dans lesquels la santé et le bien-être est mis en rapport avec l'espace public. Ces habitants se sont proposés comme relais entre le quartier et les acteurs publics : ils organisent par exemple régulièrement des stands de rue, qu'ils appellent « tonnelles », pour informer les habitants, notamment ceux des logements

⁶ Pour en savoir plus, voir les publications du BRAL (Brusselse Raad voor Leefmilieu) : *TouTPubliek* n°1, Janvier 2006 et *TouTPubliek* n°2, Août 2007, in <http://www.bralvzw.be/stadsprojecten/thurmtaxis>
A titre d'exemple encore, voir notre article sur le Comité Maritime : DENEJ J., RIBEIRO A. (2004). *Etre habitant du quartier et de la métropole. Le comité de quartier «Maritime» à Molenbeek*, in DECLEVE B., FORRAY R. (s/d), *Arbres à palabres. Pratiques européennes de participation citoyenne aux politiques de régénération urbaine, Habitat et Développement*, UCL, Presses Universitaires de Louvain-la-Neuve, pp.83-101

⁷ Pour en savoir plus : BOURGUIGNON S. (2003), *Bruxelles, ville en santé !*, in *Education Santé*, n°179, mai 2003, (<http://www.educationsante.be/es/article.php?id=254>), consultation le 19 février 2008.

sociaux bordant le futur parc, des avancées et reculs des projets, pour recueillir leurs questions et attentes et les transmettre aux acteurs publics. Ils accompagnent aussi les autres habitants et les encouragent à participer aux débats proposés dans le cadre institutionnel du projet.

Les dynamiques sociales énoncées ci-dessus et les acteurs identifiés constituent des potentialités exploitables dans le cadre de la coproduction du projet de parc L28. Cependant, une série de facteurs compliquent le scénario et tendent à réduire ce potentiel de mobilisation de l'ensemble des acteurs :

D'abord, la répartition des rôles dans le projet, (que ce soit entre les différents niveaux de pouvoirs (fédéral, régional et communal) ou entre les services d'une même administration) s'avère complexe et peu transparente.

Les décalages existant entre la mise en œuvre du projet sur les deux espaces augmentent encore cette complexité.

On observe aussi un certain télescopage des difficultés liées à d'autres projets menés concomitamment par les mêmes acteurs. Le tout suscite lenteurs et incompréhensions qui démobilitent les uns et renferment les autres dans leurs pratiques cloisonnées. De plus, si l'appropriation de l'espace nécessite l'intégration des acteurs sur toute la durée du processus de projet, il s'avère souvent difficile de maintenir leur implication dans le temps vu les nombreuses lenteurs, les détours et surtout l'opacité des processus technico-administratifs. Et même si nous avons identifié des acteurs locaux très actifs dans la zone, les efforts de mobilisation portent surtout sur des projets de beaucoup plus grande ampleur comme le développement de T&T qui non seulement fait date dans l'histoire du quartier mais concerne des enjeux beaucoup plus globaux de développement. Il faut compter aussi sur le fait que le parc L28 se situe réellement aux confins d'un territoire qui concentre des problématiques sociales et urbaines très lourdes. Dans ce contexte, l'aménagement du parc L28 ne semble pas être une priorité pour les habitants qui devant les silences et les lenteurs d'une série d'autres projets sur le quartier semblent avoir perdu toute confiance dans les autorités publiques.



Photos H&D



Photos H&D

De l'espace aux acteurs : les interstices de la scénographie

Le scénario du projet se développe à la fois dans l'espace physique et dans l'espace social. Si l'on considère conjointement ces deux dimensions, notons que, paradoxalement, lorsque le projet émerge, l'espace se vide de ses occupants. Et bien que sa vocation soit devenue publique, l'accès en devient limité et régulé. Le site devient le terrain des experts pour leurs études et travaux préparatoires (démolitions, assainissement) mais aussi le lieu de certaines nuisances (dépôts d'ordures, squats, etc.). L'insécurité et l'état d'abandon ajoutent encore à l'état de dégradation générale du quartier. Le projet évolue pourtant mais les signes en sont peu visibles dans l'espace même : quelques visites sont organisées dans le cadre des ateliers participatifs, l'affiche rouge de l'enquête publique est placardée sur le grillage ou encore un grand panneau qui représente un dessin du projet prévu par le contrat de quartier : « Ici bientôt un parc ! », sans plus d'information. Ces manifestations timides et épisodiques ne suffisent pas à faire exister réellement le

projet. L'imaginaire local du projet tient surtout au vécu quotidien, au présent, et l'état de l'espace influe sur la mobilisation des acteurs locaux par rapport au projet. Au vide spatial s'ajoutent les décalages de rythme entre les trajectoires institutionnelles du projet et les préoccupations quotidiennes des habitants. De longs silences s'écoulent entre les différents moments de débat public. Seuls les stands de rue organisés par les habitants du projet BVS (voir ci-dessus) se déroulent plus régulièrement et indépendamment des avancées du projet. Cependant, peu d'infos y sont communiquées à propos du parc qui d'ailleurs, comme nous l'avons évoqué plus haut, n'est pas une préoccupation prioritaire pour les habitants qui ne croient pas vraiment à sa réalisation.

Pourtant, certaines choses pourraient être mises en place afin que l'espace soit approprié par le quartier et contribue déjà à l'amélioration de celui-ci. Certaines actions et réflexions vont d'ailleurs dans ce sens comme l'organisation sur le terrain d'une fête dans le cadre des échanges du réseau Voisins d'Europe dont font partie les habitants du programme BVS. Lors des ateliers participatifs, la commune réfléchit aussi aux occupations temporaires (préfiguration des plantations, organisation de fêtes de quartier, installation d'un terrain de jeux, etc.). Ces propositions semblent cependant se heurter à des questions de sécurité et de prise de responsabilité par les pouvoirs publics. Elles sont finalement reprises par les habitants de BVS qui introduisent un projet « Quartier de vie » auprès de la Fondation Roi Bauduin ; projet en attente de réponse.

Pour que prenne la greffe... quelques conditions de la coproduction du projet

La deuxième partie de cet article s'appuie sur les questions et potentiels identifiés dans le récit et puise dans d'autres expériences et réflexions des pistes pour contribuer à une vision du projet comme dynamique collective et permanente. Dans cette vision, la recherche des conditions de coproduction dépasse le cadre strict de la conception des aménagements pour intégrer aussi les aspects de gestion et d'animation des espaces. Elle vise aussi à articuler les différentes échelles et types de projets, à savoir non seulement les parties du parc entre elles mais aussi le projet de parc avec les autres projets de développement alentours.

Objectifs et temporalités de la coproduction dans le projet

Les objectifs opérationnels de la coproduction évoluent au fil du projet et les modalités de sa mise en œuvre varient (DECLÈVE B., FORRAY R., MICHIALINO P. (2002)) Le processus doit pouvoir intégrer à tout moment à la fois les composantes techniques et administratives du projet et les besoins, les attentes, les représentations et pratiques des acteurs concernés. Ce, non seulement afin d'assurer la faisabilité du projet mais aussi pour permettre de mieux comprendre les rapports de force entre acteurs et les conditions de la négociation. La coproduction du projet implique aussi de faire appel à différents savoirs et savoir-faire tout en reconnaissant le rôle spécifique de chaque acteur dans le processus et surtout dans la prise de décision.

Tout au long du processus d'abord, l'implication de l'ensemble des acteurs nécessite une bonne coordination et communication. Les règles et modalités de décision doivent être énoncées clairement et parfois même négociées entre les acteurs présents. Assurer une bonne coordination et communication nécessite de prendre le temps d'un apprentissage mutuel entre les acteurs publics, techniciens, habitants et cela peut être mis en œuvre très en amont du processus. C'est dans ce sens par exemple que le programme BVS propose des échanges d'expériences sous forme de visites entre projets d'habitants ou encore des formations sur des thèmes spécifiques liés au projet ; ce afin de préparer les habitants à être des interlocuteurs aux différentes phases du projet.

Durant la phase de conception et de réalisation du projet, l'adéquation du projet aux besoins et pratiques des acteurs concernés, et surtout des acteurs locaux et futurs usagers de l'espace peut s'appuyer sur un travail de diagnostic partagé, de programmation, voire de conception participatives. Des modalités comme les ateliers d'urbanisme participatifs animés par la commune de MSJ dans le cadre du projet de parc, ou comme les diagnostics en marchant et stands de rue organisés par les habitants de BVS doivent enrichir le travail en chambre de l'auteur de projet et du maître d'ouvrage. Cette implication des acteurs locaux peut se prolonger dans la réalisation même de certains aménagements.

Dans plusieurs parcs aménagés par Bruxelles-Environnement (IBGE), par exemple les espaces de jeux ont été conçus et installés par une entreprise d'économie sociale créée à l'occasion de ces aménagements. Dans un de ces mêmes parcs, une fresque a été réalisée suite au travail d'un artiste avec les enfants du quartier. Le chantier peut aussi être le sujet de certaines animations telles que des visites guidées à des fins pédagogiques ou encore à des actions de sensibilisation.

Un travail de préfiguration de certains usages et aménagements peut être mis en place directement dans l'espace durant la phase de montage et de conception du projet. Il peut s'agir de préverdurisation, du maintien d'usages préexistants ou encore d'occupations temporaires. Citons par exemple celles installées sur le site de T&T depuis l'été 2007⁸ : un potager collectif est aménagé par des habitants et l'asbl Le Début des Haricots ; les scouts ont accès pour leurs activités ; une plaine de jeux de construction est proposée durant l'été aux jeunes du quartier par l'asbl Jeugd en Stad ; enfin une série d'acteurs associatifs locaux proposent régulièrement des fêtes et animations (BXLBravvo, l'école du cirque). Ces occupations temporaires génèrent en outre des modes de contractualisation, des partenariats spécifiques entre les acteurs publics et privés et peuvent aussi constituer la base d'occupations et de coordination qui pourront être intégrées dans le projet d'aménagement et de gestion. Dans le cadre du parc L28, une telle réflexion a également été menée mais qui n'a pu jusqu'à présent être concrétisée (voir ci-dessus).

Conjointement à la conception et la réalisation de l'aménagement, le processus se doit d'intégrer un projet de gestion et d'animation de l'espace. Ce travail doit démarrer en amont et se poursuivre en aval du projet. Il peut très bien se développer en dehors du travail en huis clos nécessaire aux études techniques et phases de prises de décision. La réflexion sur les modes de gestion implique également l'intégration des pratiques et dynamiques existantes, l'élaboration de co-partenariat concernant l'entretien des aménagements et plantations, la sécurité, l'animation. Cette réflexion peut aussi s'appuyer sur la préfiguration de certains modes de gestion comme énoncé ci-dessus. Le projet de gestion implique aussi au-delà du processus de projet un

⁸ Ces activités ont été installées et négociées avec le propriétaire du site et les autorités publiques suite à une réflexion animée par le BRAL (Brusselse Raad voor Leefmilieu) dans le cadre du processus de participation mis en place pour le schéma directeur sur la ZIR T&T.

suivi permanent et une coordination afin de répondre aux évolutions rapide des contextes urbains et sociaux dans lesquels s'intègre le projet.

Comme le montrent les exemples cités, les modalités de la coproduction du projet peuvent être à l'initiative soit du maître de l'ouvrage, qu'il soit uniquement le financeur ou l'aménageur, ou qu'il soit également futur gestionnaire de l'espace. Les initiatives émanent souvent aussi du secteur associatif ou de groupes d'habitants et usagers qui s'organisent collectivement pour faire remonter leurs résultats vers les décideurs. Les auteurs de projet enfin intègrent ces modalités soit en animant eux-mêmes le travail de coproduction, soit en participant au travail mené par d'autres acteurs et en y contribuant comme expert, soit, ils se contentent de recueillir les résultats du travail et les intègrent parmi les autres données du projet.

Diversité des représentations et enjeux de médiation

La complexité du jeu d'acteurs et la diversité de leurs territoires de projet et d'action impliquent la compréhension et la prise en compte des représentations dans leur diversité en intégrant leurs cohérences et contradictions. Les représentations des acteurs divergent en fonction de leurs missions et échelles de territoire mais aussi de la variété des enjeux : aménagement physique de l'espace, gestion ou animation, adéquation à la demande sociale, culturelle, environnementale, urbanistique etc. Les représentations des acteurs professionnels et usagers se construisent à partir de leurs perceptions, de leur vécu et pratiques mais aussi à partir de leur imaginaire, de leur projet ; même si tous ne vivent pas de la même façon cette projection dans le futur. Face à cette diversité de représentations et les objectifs de communication et de coordination entre les acteurs, nous envisageons la coproduction du projet comme un dispositif de médiation culturelle dans lequel il s'agit de faire s'exprimer, de re(présenter) au sens de rendre présent dans le processus ces représentations. Dans ce sens, il nous paraît important d'inventer les modalités d'émergence, et d'expression des représentations (land art, photo, dessins, plans, théâtre, varier les supports, les médias...) et d'organiser la confrontation, la discussion autour de celles-ci. Et, pour répondre à l'objectif de coproduction du projet d'intégrer les différentes dynamiques, formelles et informelles, et de les articuler dans un dispositif de médiation qui occupe l'espace mental et physique dans le temps long du projet.

Étant donné l'appartenance des acteurs aux sphères publiques, professionnelles ou de la société civile, les médiations à mettre en œuvre dans le processus seront alternativement de type politique, sociale ou technique (DECLÈVE, FORRAY, 2002). Le travail d'analyse sur le parc L28 présenté ci-dessus nous a amené à considérer le parc comme objet catalyseur de trois niveaux d'intermédiation sociale et institutionnelle à mettre en œuvre dans une dynamique collective de projet : premièrement entre les acteurs institutionnels, à la fois entre niveaux de pouvoirs différents mais également au sein d'un même niveau, entre des services de compétences différentes ; ce par exemple par le biais de rencontres et de cycles d'échanges sur le thème du projet. Le deuxième niveau de médiation est entre les acteurs institutionnels et le public utilisateur via acteurs relais (associatifs, habitants relais, structures socio-culturelles et éducatives...), par exemple lors d'ateliers avec les habitants, dans les écoles, dans les associations de quartiers, des animations péri-scolaires. Le troisième niveau de médiation se situe entre les acteurs institutionnels et les partenaires potentiels aux différentes phases de projet : opérateurs partenaires de la réalisation, concessionnaires de charges d'entretien pendant la phase de gestion et des associations porteuses de projets d'animation impliquant des contrats d'utilisations spécifiques du parc.

Exploiter les interstices : nature, espace et temps

Nous avons relevé le décalage qui peut exister entre la réalité quotidienne d'un quartier en attente d'améliorations et la complexité du jeu d'acteurs et des processus institutionnels de projets. Nous avons dénoncé également la perte de confiance et la démobilitation des acteurs locaux par rapport aux acteurs publics qui découle de cette situation complexe. De nombreuses tensions existent entre l'habiter et le projet (LESCIEUX, DENEUF, 2007) : l'imaginaire local est un imaginaire du présent, lié aux pratiques quotidiennes alors que le projet est un imaginaire du futur. Et le vide laissé par le projet dans l'espace et dans le temps est d'autant plus marquant qu'il se présente comme un potentiel répondant à des besoins pressants !

Pourtant, comme nous le montrent les modalités de coproduction évoquées ci-dessus, des actions sont possibles qui, malgré les lenteurs institutionnelles, peuvent faire exister le projet dans l'imaginaire de tous sur la durée du processus ! Ces actions peuvent faire émerger, dans les interstices du processus, des dynamiques et

pratiques spécifiques qui agissent comme des catalyseurs du projet (OVERMEYER, 2007). Ce qui nécessite de trouver les bons lieux, moments et moyens de communication. Pour relier l'habiter au projet et afin de faire exister le projet pour tous sur la durée, la médiation culturelle peut s'appuyer sur deux objets support de créativité : la nature et l'espace en projet.

Tout projet porte en lui un choix de nature qui allie le technique, le social et le symbolique et culturel. Ce choix répond à des enjeux qui se situent à plusieurs niveaux : la nature comme composante physique du projet est matériau dont la mise en œuvre qualifie l'espace. Elle est aussi un équipement qui répond à des besoins d'espaces d'usages multiples, individuels et collectifs. Le choix de nature répond également à une dimension symbolique et culturelle qui est actuellement redécouverte dans le contexte des débats et prises de consciences écologiques (FELTZ, 2006) et s'avère de plus être un sujet mobilisateur pour les acteurs du projet. La nature, en répondant à ces dimensions, techniques, sociales, culturelles et symboliques du projet contribue à faire de l'espace un lieu ; à lui conférer une identité. Cette transformation de l'espace en lieu doit pouvoir être négociée voire partagée par les acteurs concernés par la production du projet. Cependant, la nature n'attend pas la formalisation du projet institutionnel, aussi partagé soit-il, pour occuper l'espace et devenir l'expression de la production du territoire. Accompagnée ou non de certains usages, la nature exploite le vide du temps laissé par le processus institutionnel et s'installe dans les marges du développement urbain.

Les dimensions fonctionnelles (économiques et écologiques) mais aussi sociales, symboliques et culturelles se matérialisent aussi dans l'espace en projet. Et, afin de contribuer à cette transformation de l'espace en lieu dès l'origine du projet, nous envisageons l'espace lui-même comme ressource de la coproduction du projet : tout d'abord, en termes de communication, l'espace peut être le lieu de la rencontre et du débat, lieu d'information mais aussi d'expression sur le projet. Ce, sous différentes formes qui vont du simple affichage, à l'installation de permanences ou encore l'organisation d'événements culturels, sportifs, festifs. Ce sont autant d'occasions de se familiariser avec l'espace mais aussi de susciter la discussion sur le projet. L'espace peut aussi être le support de la conception par le biais de visites de terrain et diagnostics, de simulations et tests de certains aménagements sur le terrain, voire même la

plantation d'une pépinière dans l'attente des plantations définitives. Enfin, nous rappelons que certains usages peuvent être maintenus dans l'attente de l'aménagement futur, d'autres peuvent s'installer temporairement. Et ces occupations, existantes et/ou temporaires, peuvent préfigurer les usages et modes de gestion futures de l'espace.

Conclusions...

Le récit de cette expérience en cours, de ce processus incomplet et complexe nous a amené, sur base des manquements et blocages identifiés, à relever les enjeux et objectifs de la coproduction du projet, à insister sur la diversité des représentations et l'importance d'une médiation culturelle dans le processus et finalement à nous pencher sur le potentiel de créativité et de projet que constitue l'objet nature dans les interstices spatiaux et temporels laissés par le processus de projet. A travers la réflexion sur la nature, l'exploitation des interstices dans le temps et dans l'espace permettent en effet de réintégrer l'habiter (les usages, le quotidien) dans le processus de projet, d'inscrire le présent dans le futur de l'espace.

Cette localisation de la question du projet dans les interstices du temps et de l'espace urbain permet justement d'envisager dans le projet d'aménagement mais aussi de développement d'un quartier une diversification des usages mais aussi l'intégration de nouveaux acteurs dans la gestion des espaces verts. Le processus doit permettre la diversification plutôt que l'homogénéisation et le consensus (WARD THOMPSON, 2002). Il doit aussi laisser le champ libre à une certaine informalité des pratiques et à un développement plus libre de la nature (CLÉMENT, 2005). Dans cette approche, l'aménagement d'espaces de nature dans le contexte urbain s'offre à nous comme un terrain fertile pour l'exploration des processus de coproduction de la ville : les espaces de nature, existant ou à venir sont d'une part les révélateurs et les catalyseurs de dynamiques territoriales, de tensions sociales de quartiers qui évoluent constamment. D'autre part, ces espaces se révèlent comme support de créativité et d'expérimentation pour le projet. Ce, à la fois parce qu'ils sont objet de médiation et espace des possibles en termes d'usages (formels et informels, collectifs et individuels), mais aussi en termes de configurations spatiales, d'aménagement et de modes de gestion. Intégrer ces possibles dans les processus de planification plus institutionnels nécessite

la transparence des processus, la confiance entre les acteurs et la mise en œuvre de modes d'occupation et de gestion alternatifs, impliquant des partenariats multiples et transversaux. Dans un principe de « work in progress » ou de projet permanent, l'enjeu est l'enrichissement des propositions au fur et à mesure des

échanges entre acteurs, trouvant un juste équilibre entre le formel et l'informel, entre les modalités institutionnelles et techniques du projet et les représentations et pratiques spécifiques au lieu en train de se transformer ou de se créer.

Bibliographie :

- CLEMENT G. (2005), *Manifeste du Tiers Paysage*, Editions Jean Michel Place, Collection Sujet/Objet, « L'autre place », 72 p.
- COLLECTIF (2004), EspaceSPublics n°23 et n°26, Bulletins de la FAEPU, Formation à l'Animation des Espaces Publics Urbains, Habitat&Développement, UCL.
- COLLECTIF (2007). Occupation, Bru, Planning a Capital, 001, 02>05.2007, AATL and CIVA, Bruxelles
- Collectif (2007), *Améliorer l'espace public avec les habitants, parcours de participation pour le bien être urbain à travers le continent européen*, Program Interreg IIIC « Voisins d'Europe »
- CONAN M. (1994). *L'invention des identités perdues*, in BERQUE A. (s/d), Cinq propositions pour une théorie du paysage, Pays/Paysages, Editions Champ Vallon, Seyssel, p. 31-49
- DECLÈVE B. (2002), *Mutations territoriales et dimension culturelle de la conduite des projets de renouveau urbain*, in Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables, Academia - Bruylant, p.501-522
- DECLÈVE B., FORRAY R., MICHIALINO P. (S/d) (2002). *Coproducteur nos Espaces Publics – Formation-Action-Recherche*, Habitat et Développement, UCL, Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 195p.ill.
- DECLÈVE B., FORRAY R. (s/d), *Arbres à palabres. Pratiques européennes de participation citoyenne aux politiques de régénération urbaine*, Habitat et Développement, UCL, Presses Universitaires de Louvain-la-Neuve, pp.83-101
- DENEJF J., LESCHIEUX A. (2007). *Histoires de jardins. Comment les jardins collectifs prennent place dans le renouvellement urbain*, in Notes de Recherche « Territoires et Développement Durables », CITDD, UCL, Louvain-la-Neuve, 71p.ill.
- FELTZ B. (2006). *Paysage et philosophie : la construction de l'artificiel*, in Vander Gucht, D. et Varone, F. (Eds). Regards croisés sur le paysage, La lettre volée, Bruxelles, p.29-30
- HAROU R., FONTAINE P., ROSINSKI V. (2003), *La participation des citoyens à la vie communale : enjeux et pratiques*, CPDT Plaquette n°3, Ministère de la Région Wallonne, Conférence Permanente du Développement Territorial, Namur, 173p. ill.
- SECCHI B. (2006), *Première leçon d'urbanisme*, Collection Eupalinos, Ed. Parenthèses, 155p.
- URBAN PIONEERS (2007). *Temporary Use and Urban Development in Berlin*, Senatsverwaltung für Stadtentwicklung Berlin and Jovis, 192p.ill.
- URBINA A., DUVIVIER C., (2008), *La gestion différenciée des parcs à vocation sociale au sein de l'IBGE. Accompagnement social et approche participative. Définition et base théorique*, Bruxelles.
- VANDERMOTTEN C., KESTELOOT C., IPPERSIEL B (2007), *Analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges*, Politique fédérale des grandes villes, www.politiquesdesgrandesvilles.be.
- WARD THOMPSON C.W. (2002). *Urban open space in the 21st Century*, in Landscape and Urban Planning 60, 59-72

Sites Internet :

- BRAL (Brusselse Raad voor Leefmilieu) : <http://www.bralvzw.be>
- IBGE - Bruxelles Environnement (IBGEBIM) : <http://www.ibgebim.be>
- REVER : <http://www.aevv-egwa.org>
- Plan Régional de Développement de la Région Bruxelles-capitale : <http://www.prd.irisnet.be>
- Bruxelles Ville Région en Santé : <http://www.observatbru.be/fr/Projets/projets.asp>
- Revitalisation des quartiers en Région bruxelloise : <http://www.quartiers.irisnet.be>
- Commune de Molenbeek : <http://www.molenbeek.be>
- Politique fédérale des grandes villes : <http://www.politiquesdesgrandesvilles.be>.